



Associated
Designers of
Canada

Annexe 1

Taux d'impôt des organismes caritatifs en 2021 dans chaque province canadienne

La grande majorité des théâtres au Canada sont des organismes sans but lucratif. Beaucoup sont des organismes de bienfaisance enregistrés et dépendent donc largement des dons qu'ils reçoivent. Pour les dons de plus de 200 \$, le Québec arrive premier à 24 %, suivi de près par l'Alberta et la Nouvelle-Écosse à 21 %. Si toutes les provinces pouvaient s'approcher de ces taux, cela favoriserait une hausse du nombre et du montant des dons versés à ces théâtres et consoliderait leur viabilité à long terme.

	Premier 200 \$	Montant supérieur À 200 \$	Plus haut taux de crédit d'impôt	Crédit d'impôt pour les dons de 1 000 \$	Crédits d'impôt féd. et prov. combinés pour les dons de 1 000 \$
Fédéral ⁽⁵⁾	15,00 %	29,00 %	33,00 %	262,00	s.o.
Alb. ⁽³⁾	10,00 %	21,00 %	s.o.	188,00	450,00
C.-B. ⁽⁶⁾	5,06 %	16,80 %	20,50 %	144,52	406,52
Man.	10,80 %	17,40 %	s.o.	160,80	422,80
N.-B. ⁽¹⁾	9,68 %	17,95 %	s.o.	162,96	424,96
T.-N.-L.	8,70 %	18,30 %	s.o.	163,80	425,80
N.-É.	8,79 %	21,00 %	s.o.	185,58	447,58
T.N.-O.	5,90 %	14,05 %	s.o.	124,20	386,20
Nun.	4,00 %	11,50 %	s.o.	100,00	362,00
Ont. ⁽²⁾	5,05 %	11,16 %	s.o.	99,38	361,38
Î.-P.-É.	9,80 %	16,70 %	s.o.	153,20	415,20
Québ. ⁽⁴⁾	20,00 %	24,00 %	25,75 %	232,00	494,00
Réduction de l'abattement d'impôt fédéral au Québec : 16,5 %				-43,23	-43,23
Sask.	10,50 %	14,50 %	s.o.	137,00	399,00
Yuk.	6,40 %	12,80 %	s.o.	115,20	377,20

*source : <https://www.taxtips.ca/filing/donations/tax-credit-rates-2021.htm>